



Photo JJ CURCI

les actus en bref

INTRAMUROS

La commune vient de se doter d'une application, simple d'emploi et destinée à tous, à installer sur votre téléphone pour suivre les infos et actualités de votre commune

> lire p.5

CONCERTATION ECO-CITOYENNE

Les résultats de la consultation éco-citoyenne qui s'est déroulée en fin d'année dernière et les premières actions du conseil municipal

> lire p.8-9

GISELE

L'Espace de Vie Social créé en 2021 par le RESE se transforme en GISELE avec un logo et une identité graphique.

> lire p.14-15



EPFIG

un village où il fait bon vivre



www.facebook.com/epfig - www.epfig.fr

« Interdépendance »

De quoi allons-nous bien pouvoir parler maintenant que le COVID est, nous l'espérons derrière nous et que toutes ces élections sont terminées ? Des crottes de toutous, des voitures qui encombrant toujours et encore nos rues,... Mais non, mais non ! Le sujet d'actualité est maintenant ailleurs. Notre dépendance, celle par rapport aux matières premières, aux importations, aux enjeux géostratégiques ? STOP !!!

Reparlons d'abord de nous aussi et de nos propres dépendances avec tous ceux qui nous entourent. Nous sommes tous dépendants les uns des autres au final. Notre humeur matinale est souvent conditionnée par le 1er bonjour échangé, le 1er sourire ou le 1er coup de klaxon d'un conducteur pressé ; notre cadre de vie par rapport à la discipline et au civisme des autres ; nos loisirs vis-à-vis de la disponibilité de nos amis ; d'un voisin qui jette un œil bienveillant à notre maison pendant notre absence ; d'un coup de main improvisé lorsque nous sommes en difficultés et enfin de celui qui a pensé à emmener le tire-bouchon au moment du pique-nique !

Alors, vive l'interdépendance ! Continuons de la cultiver de façon conviviale, solidaire et bienveillante !

« Abhängigkeit »

Von was kennde m'r jetzt redde, jetzt wò d'r COVID némm dô esch (m'r hoffe's), jetzt wò d'Wähle hinder uns sénn ?

Mer kennde vun de Hundshiffele redde, Oder von de Auto wo d'Strosse beleuere...

Awer naa...

S'Théma esch jetzt irgendwo anderscht.

M'r sénn abhängig vom Rohmateriäl, von de Importierungen, von de « Geostrategie »... Schluss !

M'r sodde zerscht bi uns schau, un àlli unsere Abhängichkeite met unsere Nachbar analiziere.

M'r senn àlli met anànder abhängig.

Unser Daaj esch manschmòl vom erschte Grüess abhängig, vom erschte Läche oder vom erschte Hüwe vom a pràssierte Autofàhrer. Unser Dorf esch von de Litt abhängig, senn s'e dizipliniert oder nèt, unseri Frènde sénn si frei oder nèt fèr uns halfe oder s'Hüss hiete wann m'r èn de Ferie sénn, oder wer hett uf de Zàpfezejer gedànnkt wajen'em « pique-nique » ?

Sò sénn m'r froh dass m'r èmmer von Eber abhängig sénn ! M'r màche sò witterscht mét Freit, Zàmmehält un Frëndlichkeit.

Céline Beck, Michel Spitz, Isabelle Wittek

Liens Epfigeois - N°17 - Juillet 2022

Directeur de la publication : Jean-Claude Mandry, Maire d'Epfig

Rédacteurs : Membres de la commission communication
Conception graphique : Création Magnolia

Photos : Conseil Municipal d'Epfig, Jean-Jacques Curci, StockAdobe

Impression : KOCHER à Rosheim - Tirage : 1200 exemplaires sur Papier recyclé

Le mot du Maire

En ces temps troublés qui, après une crise sanitaire, voient maintenant une guerre et son cortège de drames se dérouler à nos portes, en Europe, il s'agit de garder le moral et de continuer malgré tout d'aller de l'avant. De continuer par-dessus tout à croire en l'avenir malgré la barbarie !

J'en profite pour remercier les familles qui se sont portées spontanément volontaires pour l'accueil de réfugiés. La préfecture ne nous a finalement pas sollicités ayant trouvé des solutions sans faire appel aux municipalités. Remerciements également pour les dons pour l'Ukraine, votre générosité ne s'est pas démentie.



La municipalité a également eu à cœur d'apporter son soutien en actant un don de 2500 € pour cette noble cause.

Vous pourrez prendre connaissance dans le présent bulletin, à travers l'article de Michel Spitz, des principaux investissements projetés pour l'année 2022.

A noter que la commune a pu intégralement rembourser le prêt de 650 000 € pour le terrain destiné à la construction de la nouvelle maison de retraite, rue de la Montagne sans recours à l'emprunt.

Et à notre grand soulagement, le dernier frein à ce projet vient d'être levé, après plus d'un an de tractations compliquées avec les bâtiments de

France : la maison Prouvé vient d'être démontée pour une deuxième vie dans le sud de la France. L'acquéreur ayant payé la somme de 70 000 € à la commune et s'étant chargé des frais de démontage, restauration et transport.

Concernant la réhabilitation de l'ancien presbytère, Alsace Habitat est en passe de finaliser l'avant-projet définitif et vient de lancer la consultation des entreprises devant intervenir sur le bâtiment.

Autre chantier qui vient d'être achevé : l'accessibilité et l'allée de la chapelle Ste Marguerite, des travaux menés par des entreprises locales avec un savoir-faire remarquable.

Les travaux de remise aux normes du 1er étage de la mairie seront menés dès que l'audit énergétique aura livré ses conclusions.

Parallèlement nous allons mener une étude sur le devenir de la salle polyvalente. Il s'agira de décider entre une réhabilitation complète et une reconstruction. L'opportunité de couvrir le toit de panneaux solaires sera également mise à l'étude.

Pour l'agrandissement du périscolaire, la commune travaille en étroite collaboration avec les services de la communauté des communes afin de faire avancer ce dossier primordial.

En matière d'urbanisme, la phase acquisition du foncier pour le projet de lotissement rue des Champs suit favorablement son cours.

Vous trouverez également dans le présent bulletin un dossier environnement. Il fait suite à la consultation que nous avons lancé fin 2021. Les réponses et remontées d'une trentaine d'habitants ont toutes été examinées en commission et ont abouti à une hiérarchisation et priorisation sous forme d'un plan d'action précis.

Le conseil municipal, en sa séance du 4 mai a validé des actions très pragmatiques et surtout susceptibles d'être lancées rapidement.

Nous poursuivrons par exemple le remplacement progressif des luminaires obsolètes par des consoles à leds moins énergivores et dont l'intensité peut facilement se piloter depuis la mairie.

L'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques (parking des remparts) a également été actée.

Parallèlement aux 8 actions concrètes développées plus loin, la commune étudie également, de concert avec la communauté des communes, le moyen de sécuriser des liaisons cyclables à l'intérieur du village et devant relier les différentes pistes intercommunales. Après la liaison Epfig-St Pierre,

nous lancerons la jonction Epfig-Dambach-la-ville, permettant à terme aux cyclistes de se rendre de Barr à Sélestat en vélo par des cheminements carrossables et sécurisés à travers les vignes et les champs. Il s'agit clairement d'encourager les déplacements doux et la pratique du vélo.

L'environnement, ce n'est pas que des mots et des concepts très théoriques mais des actions concrètes et au plus près du terrain.

Parlons aussi voirie. La commission s'est réunie début juin pour proposer des mesures concrètes que le conseil municipal examinera pour validation. Il s'agit de sécuriser davantage les rues du village que certains automobilistes indécents prennent pour une autoroute, au mépris de la sécurité des riverains. Vous aurez tous remarqué que de plus en plus de chauffards s'affranchissent allègrement des limitations de vitesse. Même problème pour le stationnement qui devient un réel problème.

S'agissant du centre ancien, le dispositif horaire autour des écoles sera supprimé car trop compliqué et remplacé par un circuit à sens unique cohérent et pérenne afin de rendre les règles plus compréhensibles.

Pour remédier au stationnement sauvage, et afin de rendre les trottoirs aux piétons, nous envisageons également sur les axes les plus fréquentés (Ste Marguerite, Finckwiller...) de matérialiser des îlots où les automobilistes gareront leurs voitures à même la chaussée. Ce dispositif existe dans quelques communes alentour. Il permet non seulement de libérer les trottoirs mais aussi de créer des chicanes destinées à limiter la vitesse des voitures. Nous apporterons toutes les précisions utiles au fil de l'eau par nos différents vecteurs de communication.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle saison estivale. Saison qui sera riche à Epfig avec le retour des manifestations phares mais aussi cette année, avec la tenue du 52ème anniversaire du jumelage Epfig-Welkenraedt.

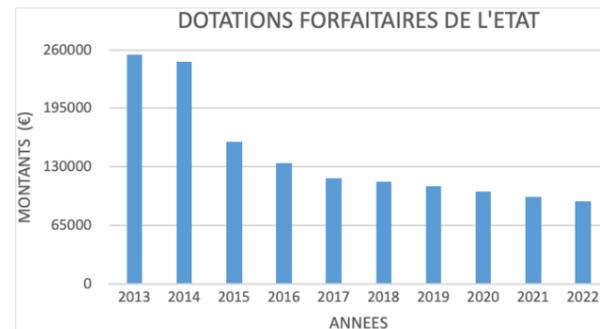
A gueter Sommer en alle !

Jean-Claude Mandry

Budget primitif 2022

En date du 4 Avril 2022, le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2022 dont voici les grandes lignes. Tout en maintenant de l'investissement dans divers projets et actions qui sont mentionnés plus bas et malgré la baisse des dotations de l'état, nous continuons de nous désendetter de façon nette et nous serons en 2022 à 371 € de dette par habitant (versus 454 € en 2021)

Cela nous permettra d'avoir les marges de manœuvre suffisantes pour mener de grands projets dans les prochaines années en restant sur la modération fiscale annoncée pour ce mandat. Pour autant, nous devons prendre en compte certains paramètres tels que la baisse constante des dotations de l'état (voir ci-dessous) ainsi que l'inflation qui rongent nos possibilités.



Cet histogramme est très explicite de la baisse importante des dotations de l'état ces 10 dernières années et de l'optimisation nécessaire de nos investissements en parallèle

Aussi, dans ce contexte, le conseil municipal a décidé d'augmenter de façon très raisonnable les taux d'impositions concernant la part locale de 2% en 2022 et ce après 3 années de stabilité. A titre de comparaison, nous restons malgré cela parmi les taux les plus sages par rapport aux autres communes environnantes.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES : (hors opérations financières)

Par rapport aux dépenses de fonctionnement courantes et récurrentes, nous avons prévus dans ce budget, les lignes de dépenses suivantes.

- Diagnostic thermiques des bâtiments communaux 5 000 €
- Réfection du second étage de la mairie (après diagnostic thermique) 50 000 € *
- Provision en vue démarrage travaux salle polyvalente 100 000 € *

- Restructuration de l'école maternelle et périscolaire 100 000 € *
- Travaux Chapelle Ste Marguerite 125 000 € *
- Réseaux de voirie (sécurisation) 40 500 €
- Participation aux travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère 70 000 € *
- Installation de voirie, ampoules LED, Panneaux en dialecte 30 000 € *
- Equipement informatiques des écoles primaires et maternelles 25 000 € *
- Autres immobilisations (dont actions environnement) 34 000 €

*montants donnés à titre indicatif ; en attente de chiffrage et hors subventions éventuelles.

En parallèle, le conseil municipal a décidé de renouveler les subventions accordées aux diverses associations pour un montant de 2 200 €.

RECETTES PRÉVUES : (hors opérations financières)

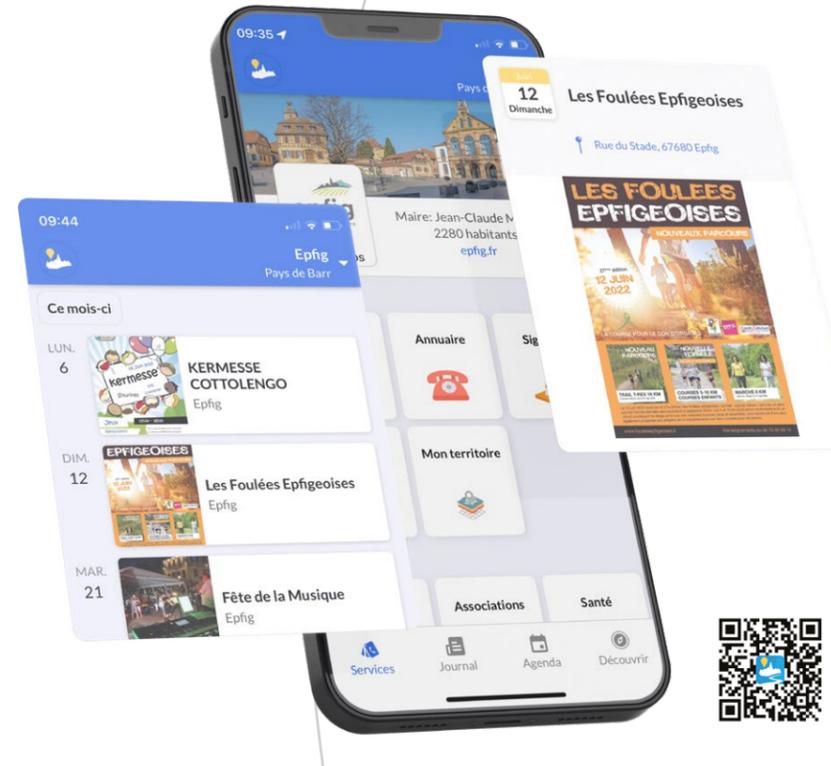
- Subvention de l'état pour l'achat de tablettes pour les écoles 12 000 €
- Subvention des Amis de la Chapelle 30 000 €
- Subvention de la CEA pour les travaux de la Chapelle 20 000 €
- Vente du terrain KLEINFELD (route de KOGENHEIM, à côté de la scierie MEYER) 150 000 €
- Vente de la maison PROUVÉ (démontée) 70 000 €

A noter également dans ce budget, la mise à disposition du terrain PROUVÉ, rue de la montagne pour le maintien de l'EHPAD d'EPFIG acheté au préalable par la commune pour une valeur de 650 000 €

Malgré cet effort très conséquent de la commune pour le maintien de l'EHPAD à EPFIG et du manque à gagner que représente ce terrain par rapport à sa destination initiale, le budget primitif 2022 s'équilibre donc une nouvelle fois avec nos propres ressources actuelles et à venir sans faire appel à de l'emprunt.

Michel SPITZ

Nouvelle application INTRAMUROS



L'application mobile gratuite IntraMuros permet aux habitants d'Epfig d'être informés, alertés et de participer à la vie locale.

Ils reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements organisés par les associations, aux points d'intérêt touristiques...

Ils utilisent les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles, les professionnels de santé et les commerces.

Isabelle WITTEK et CM

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES

Annuaire Accès rapide aux numéros utiles (service, urgence)	Signaler Pour signaler à la commune un problème (accident, problème technique,...)	Commerces Liste des commerces de la commune avec coordonnées, photos et informations	Associations Consultez les associations d'Epfig et abonnez-vous à leurs notifications	Santé Liste des professionnels de santé de la commune avec coordonnées, horaires...
Territoire Plan de la commune avec localisation des parcelles et des zones du PLU	Scolarité Jeunesse Liste des écoles et périscolaires de la commune avec coordonnées	Journal Journal des alertes et informations de la Commune	Agenda Agenda des manifestations et informations des associations, écoles et commerces...	Découvrir Découvrez les lieux et monuments à visiter dans la commune



Talent d'epfigeois

La collection de poupées de Paulette WOLFER

Il y a quelques années, Paulette WOLFER s'est découverte une nouvelle passion pour les poupées, sous toutes ses formes. Paulette, déjà collectionneuse de nature, a focalisé sur les poupées, dont les premières lui ont été offertes en cadeaux, puis vinrent les achats coup de cœur et petit à petit, la collection s'est agrandie.

Paulette, comment vous vous organisez avec toutes ces poupées ?

Au départ, j'en avais peu et donc, je pouvais les disposer ou les exposer facilement dans des pièces de la maison. Puis avec le temps et l'accumulation, la place commençait à manquer. J'ai alors décidé de consacrer une pièce dédiée aux poupées et j'ai conçu l'agencement nécessaire pour les mettre en valeur, grâce à un mobilier choisi et adapté.

Les poupées sont alignées debout, sur des étagères en forme d'escalier et je les place en fonction des couleurs, des styles de robes et des thèmes, par exemple, le coin « Alsacien » où tous les modèles de poupées arborent le costume traditionnel Alsacien.

Mes poupées sont entretenues et soignées avec amour, le nettoyage des robes est fait assez régulièrement.

La collection comporte environ 120 poupées pleines de couleurs et de charme créant un petit musée très accueillant !

Eric MULLER





CONCERTATION ECO-CITOYENNE

Dans notre dernière publication de décembre 2021, la commune a décidé de mener une concertation auprès des habitants du village en faveur de l'environnement.

Un questionnaire, classé en 7 thèmes, vous a été soumis pour recueillir vos suggestions.

Merci à tous ceux qui ont pris du temps pour y répondre.

Voici les résultats des questions et propositions les plus fréquentes :



1. HABITAT - LOGEMENT

- Questionnement sur la qualité de l'eau à Epfig
- Déperdition thermique des logements, campagnes thermographiques, aides à l'isolation...
- Panneaux photovoltaïques
- Les bons gestes du quotidien pour le climat et l'environnement (réduction des consommations de chauffage, gaspillage alimentaire,...)



2. TRANSPORT - MOBILITÉS

- Déplacement des véhicules dans le centre bourg à revoir, respect des stationnements
- Libérer et sécuriser des espaces pour les vélos, les piétons et les poussettes, matérialiser des pistes cyclables
- Revoir l'entrée du rond point au Carrefour Market
- Interdire certaines rues en centre ville
- Arceaux à vélos aux abords des écoles et de certains commerces
- Pistes cyclables entre les villages



3. URBANISME - AMÉNAGEMENT

- Renforcer le couvert végétal dans le village : planter des arbres et des arbustes pour ombrager un maximum ; semer des fleurs pour créer des zones « prairies fleuries ». Plantation de haies champêtres autour du village en concertation avec le Syndicat Viticole
- Mise en place de colonnes de propreté canine
- Limiter la pollution lumineuse en diminuant l'éclairage public la nuit
- Urbanisme du village, tenir compte de l'écologie dans les nouveaux projets



4. BÂTIMENTS ET SERVICES COMMUNAUX

- Audit énergétique des bâtiments communaux
- Récupérateurs d'eau de pluie sur les gouttières des bâtiments publics pour permettre aux habitants d'arroser les bacs à fleurs, jardins, potagers
- Limitation de l'éclairage des rues et des bâtiments communaux
- Achat d'un broyeur collectif pour broyer les déchets des tailles d'arbres
- Panneaux solaires sur certains bâtiments publics
- Installer une borne de recharge pour véhicule électrique dans le village
- Intégrer des dispositifs environnementaux dans les marchés publics
- Remplacement des véhicules thermiques des services techniques par des véhicules électriques

LES RESULTATS



5. CONSOMMATION - PRODUCTION LOCALE

- Mise en place d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux Place de la Mairie
- Jardins partagés sur un terrain communal
- Développer les filières courtes, soutenir les créations de commerces de proximité



6. SENSIBILISATION

- Organiser des actions dans les écoles sur le changement climatique, le zéro déchet, l'éco-citoyenneté avec l'intervention d'acteurs du territoire
- Organiser une journée citoyenne avec nettoyage et petits travaux dans la commune
- Remettre en place le pedibus pour les scolaires
- Conférences thématiques
- Lors des manifestations dans le village, mise en place de poubelles aux organisateurs pour faciliter le tri



7. TOURISME VERT

- Création de pistes cyclables
- Fléchage des chemins
- Installer des nichoirs dans le domaine public
- Installer des bancs
- Faire connaître la biodiversité locale, voies vertes, zones Natura 2000 (panneaux, sites internet...)

Une première liste d'action a été soumise au Conseil Municipal lors de sa dernière délibération. Certaines de ces actions relèvent de la seule compétence communale ; d'autres relèvent de la Communauté de Communes du Pays de Barr ou d'autres organismes (SDEA-SMICTOM...)

Voici ce que le Conseil Municipal a validé lors de la séance du 04/05/2022.

- l'achat de colonnes de propreté canine
- l'étude pour l'achat d'un broyeur à végétaux
- l'achat de récupérateurs d'eaux de pluie qui permettra de récupérer les eaux pluviales de l'église et de certains bâtiments communaux
- l'organisation d'une journée citoyenne
- le remplacement des consoles de l'éclairage public par des LEDS dans les rues Grien et Fronholz
- réflexion sur l'organisation d'un marché hebdomadaire de producteurs
- liaison dans le village avec les pistes cyclables de la Communauté de Commune

Une réflexion est actuellement menée avec la Communauté de Communes du Pays de Barr pour la création de pistes cyclables sur l'ensemble de notre territoire. Une étude est également en cours pour l'achat de bornes de recharge pour les voitures électriques, Epfig a validé l'installation d'une borne dans le centre du village.

Comme vous pouvez le constater cette concertation a amené la commune à devoir réfléchir sur divers points et à engager d'ores et déjà des petites actions. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

Sabine SCHMITT

Éclairage public



Beaucoup de personnes ont demandé à abaisser voire supprimer l'éclairage la nuit ; la commune voisine éteint totalement l'éclairage d'une route nationale, n'est-ce pas dangereux ? Que dit la loi ?

Il n'y a pas de réglementation particulière en matière d'éclairage public. C'est le Maire qui choisit l'installation d'éclairage sur la commune. Il est toutefois responsable de

la sécurité des biens, des personnes et des déplacements sur la voie publique. Il doit aussi veiller à la continuité des voies de communication. Le Grenelle de l'environnement a instauré une réglementation en limitant les valeurs d'éclairage, pour réduire les effets négatifs sur les personnes, la faune et la flore.

Le système d'éclairage à LED qui a été installé rue de Sainte Marguerite présente plusieurs intérêts :

- Économies d'énergie de 80% par la technologie à Leds (l'éclairage pour une commune représente 38% de la facture électrique.
- Le Rendement Supérieur du luminaire est inférieur à 1% et proche de 0 pour limiter les lumières indésirables sur les oiseaux et insectes.
- Chaque luminaire est équipé d'un capteur permettant de piloter à distance la puissance lumineuse.

L'idée est donc de réduire l'éclairage dans le village mais pas le supprimer. C'est pourquoi nous avons donc décidé de déployer les lampes à LED sur la commune pour les prochaines années.

Christophe MONNOYER

Pistes cyclables

La Communauté de communes du Pays de Barr a démarré l'**élaboration d'un plan vélo**.

La première phase a consisté à réaliser un diagnostic des aménagements cyclables et services vélos du territoire. Cette phase est ponctuée de visites de terrain avec les élus et a été alimentée par une enquête au grand public ainsi qu'un questionnaire remis aux communes.

Les objectifs de cette étude sont de poursuivre et de développer la pratique du vélo sur le territoire du Pays de Barr ainsi que de construire une stratégie globale dont les enjeux sont les suivants :

- Mailler le territoire en itinéraires cyclables
- Hiérarchiser le réseau
- Sécuriser les déplacements à vélo pour tous les publics
- Proposer une alternative crédible à l'usage de la voiture
- Améliorer le rabattement vers les gares et l'intermodalité vélo-transport en commun
- Interconnexion entre les différentes communes du territoire

Certes, le développement de l'usage du vélo n'a pas seulement pour but de préserver l'environnement mais également de rendre notre territoire plus attractif, pour améliorer la qualité de vie de nos habitants (quartiers moins bruyants, plus de sécurité, plus d'autonomie pour les jeunes...) mais aussi un bénéfice santé non négligeable.

Sabine SCHMITT

La première phase de diagnostic a révélé que 47 % des actifs de la population de la Communauté de Communes du Pays de Barr (CCPB) travaillent à moins de 10 km de leur résidence et que la combinaison vélo plus train pour 19 % des actifs est une solution. De même un élève sur 2 de plus de 6 ans parcourt moins de 5 km pour se rendre sur son lieu d'étude. Ce diagnostic fait également ressortir que le réseau cyclable de la CCPB fait 47 km dont 4 km en site propre et 16 km partagés avec le monde agricole. Il est donc indispensable de mener un travail conjoint avec les agriculteurs et viticulteurs pour une bonne cohabitation avec les cyclistes et vice-versa.

L'enquête en ligne du 19/03/2022 au 28/04/2022 a généré 407 participations. Pour ce qui est de notre commune les principales liaisons souhaitées par nos habitants sont EPFIG-DAMBACH LA VILLE ; EPFIG-ANDLAU et EPFIG-BARR.

Les prochaines phases de travail consisteront à effectuer une analyse environnementale, à étudier les liaisons prioritaires et les liaisons secondaires, leur faisabilité et naturellement leur coût.



Qualité de l'eau d'Epfig

Suite à la consultation « environnement » initiée fin 2021, plusieurs questions ayant trait à la qualité de l'eau nous ont été soumises.

Quelle est la situation actuelle et quelles actions ont été engagées ?

La qualité de l'eau à Epfig était ces dernières décennies, reconnue comme répondant aux normes sanitaires et propre à la consommation. Seul bémol, à l'instar de la plupart des communes du Piémont, le paramètre nitrates flirtait très souvent avec le seuil maximal de limite de qualité qui est de 50 mg/L.

Dès 2008 la municipalité en a fait son cheval de bataille, soulevant le problème de façon régulière en commission locale du SDEA (Service des Eaux)

En 2014 des travaux furent lancés pour relier le réservoir d'Epfig au puits de captage d'Ebersheim, coût des

travaux : 1 360 000 € TTC pris en charge sur le budget local du SDEA.

Dès 2015 la qualité de l'eau s'en trouva considérablement améliorée : le niveau des nitrates présentes dans l'eau oscillant depuis entre 10 à 12 mg/L ce qui est largement conforme.

En 2021 et pour compléter le dispositif, le réservoir d'Epfig a été entièrement rénové en intérieur et en extérieur, garantissant une eau de qualité à nos habitants.

A noter qu'une dizaine de prélèvements destinés à l'analyse de la qualité de l'eau potable sont effectués chaque année par l'ARS, les résultats étant transmis à la commune.

L'eau consommée par les Epfigeois est reconnue de qualité et conforme à la consommation.

Jean-Claude MANDRY

Rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez des renseignements sur les aides financières ?

Des conseils pour réaliser des économies d'énergie ?

Venez rencontrer votre conseiller FRANCE RÉNOV', Clément VÉRITÉ lors de ses permanences sur le territoire du Piémont des Vosges.

Il vous accueille tous les mardis matins semaine impaire de 8h30 à 12h à la mairie d'Epfig.

clement.verite@smpv.org / 06 70 54 66 48



COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1er janvier 2022, France Rénov' est l'unique service public mis à la disposition des ménages qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement principal.

Les projets de rénovation énergétique concernés sont l'isolation des combles, des murs et des sous-sols, le changement de fenêtres, chauffage, chauffe-eau et d'autres types de travaux qui améliorent la performance énergétique de votre logement.

Votre **Accompagnateur Rénov'** vous accompagnera à chaque étape de votre projet dans ses dimensions techniques, sociales, administratives ou financières.

- définition des travaux : visite, diagnostic, préconisations de travaux adaptés
- conseils pour la sélection des entreprises et choix des devis
- appui aux démarches administratives
- aide spécifique pour les ménages en situation de précarité
- mobilisation des financements
- conseils en fin de chantier

Rendez-vous sur le site www.france-renov.gouv.fr/aides/simulation pour réaliser une simulation des aides dont vous pourriez bénéficier. D'autres dispositifs nationaux ou locaux existent et peuvent se cumuler.

Christophe MONNOYER

La Maison Degott, dite "Prouvé"

L'histoire de la maison sise 17 rue de la Montagne démarre en 1958 quand le notaire du village Edouard DEGOTT (notaire à Epfig entre 1953 et 1965) commande au constructeur nancéien Jean Prouvé (1901-1984) une maison de son invention.

A cette époque Jean PROUVE est installé à Paris en qualité de responsable de bureau d'études et est en parallèle ingénieur conseil indépendant. Faute de pouvoir suivre ce projet lui-même, il en confie la responsabilité à son fils Claude PROUVE (1929-2012), familier des techniques de construction de l'habitat préfabriqué imaginées par son père.

Claude PROUVE livre les dessins et, a priori, cette maison fût son premier chantier de construction qu'il suit de bout en bout.

Il s'agit d'une maison préfabriquée dont voici les caractéristiques principales :

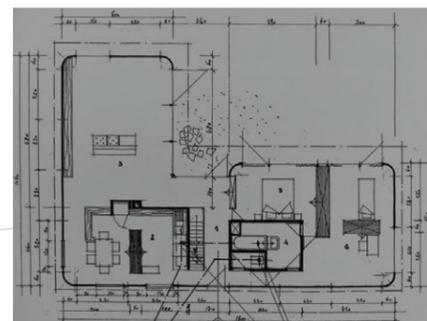
La façade principale de la maison est vitrée et tournée vers le sud. De la maison, la vue donne sur le jardin.

Achevée courant 1959, la maison (occupée jusqu'en 2014) a fait l'objet de transformation dans la seconde moitié du XX^e siècle : ajout d'un garage, d'une remise accolée contre sa façade ouest (avant 1983), d'une terrasse supportant une véranda (modifiant l'aspect originel de l'entrée principale et de l'accès à la cave), des travaux de confort (revêtement de sol synthétique, doublage par un isolant saillant des panneaux des façades ouest et est, remplacement des installations sanitaires et du carrelage de la salle de bains, remplacement de la fenêtre de la façade est et du battant de la porte d'entrée, ouverture d'une baie dans la façade nord (menuiserie en bois), suppression de la descente de cave pour la mise en place de toilettes.).

Le label Architecture Contemporaine Remarquable est attribué à la maison Degott en 2004. À la fin de l'année 2018, elle est proposée à la vente par son propriétaire, le CNRS, qui la tient en legs.



Murs	béton parpaing de béton, acier pan de métal, aluminium revêtement brique maçonnerie
Toit	métal en couverture
Plans	plan régulier en L
Etages	sous-sol, en rez-de-chaussée
Couvertures	toit à un pan
Escaliers	escalier dans-oeuvre : escalier droit, cage ouverte, en maçonnerie
Jardins	arbre isolé, groupe d'arbres, pelouse
Typologie	maison préfabriquée
Etats conservations	bon état
Mesures	longueur : 16.0 m - largeur : 11.0 m
Précisions dimensions	Longueur de la façade nord ; largeur de la façade est. Cave : pièce est : 5.4 x 3.8 m, pièce ouest : 3.3 x 1.9 m.



Plan au sol initial de la maison, avant transformation de la distribution intérieure. Par Claude Prouvé, 1958.

Référence du document reproduit :
 • SULZER, Peter, Jean Prouvé. Oeuvre complète / Complete Works. Volume 4 : 1954-1984, 2008
 SULZER, Peter, Jean Prouvé. Oeuvre complète / Complete Works. Volume 4 : 1954-1984. Basel, Boston, Berlin : Birkhäuser, 2008, 334 p.
 (c) Région Grand Est - Inventaire général
 Bibliothèque nationale et universitaire, Strasbourg : BH.27.100.4

IVR42_20216700233NUC2A
 Auteur de l'illustration : Jérôme Raimbault
 Auteur du document reproduit : Claude Prouvé
 (c) Région Grand Est - Inventaire général
 communication libre, reproduction soumise à autorisation

La commune d'EPFIG s'en rend acquéreur sur préemption.

À cette occasion, le Conseil Municipal a pu visiter l'intérieur et l'extérieur de cette Maison Degott « Prouvé » dont vous trouverez les photos ci-jointes.

Le projet initial communal était de réaliser un aménagement immobilier de huit ou neuf parcelles à lotir sur le terrain. Les problématiques liées à la sauvegarde des EPHAD du secteur orientent finalement en 2021 la destination du terrain pour la construction d'un nouvel EPHAD.

Afin d'aboutir à ce projet, pour utiliser pleinement le terrain, la Maison Degott « Prouvé » doit déménager.

Un acquéreur est trouvé qui achète la Maison Degott « Prouvé » en s'occupant du démontage et du remontage sur un autre site situé en France pour lui redonner une nouvelle vie.

Céline BECK



" Comme pour la chapelle Sainte Marguerite les services de l'état ont fait durer le plaisir. Début du mois d'avril le permis de démolition a été accordé avec en contrepartie la garantie de démontage et de reconstruction sur le sol Français, chose qui a été faite.

Le projet de construction pour le nouvel EHPAD va pouvoir être lancé. "

Michel STOCKER

Suivi de chantier

Chapelle Ste Marguerite

Ce dossier a été lancé il y a déjà deux ans, mais suite aux lenteurs de l'administration et de l'ABF (architecte des bâtiments de France) qui n'était pas toujours en phase avec la commune, ce projet avait pris du retard.

Suite au remplacement de l'architecte (ABF), les choses ont évolué rapidement et les travaux ont pu démarrer en ce début d'année et sont en cours d'achèvement.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été revue. Un nouveau dallage à partir de l'entrée et qui fait le tour de la chapelle a été posé. Un nouvel éclairage plus sobre et économique remplace l'ancien.

Un grand merci aux Amis de la Chapelle pour leur engagement et leur présence toute l'année assurant la mise en valeur de ce site.



Personnel Communal - Nouveau remplacement d'un agent

Au mois d'avril un jury s'est réuni en mairie pour des entretiens d'embauche. Sept candidats ont postulé à ce poste. Après audition, le jury a décidé de retenir Mr Quentin Terrade habitant d'Epfig. Il travaillera en binôme avec Mr Muller Patrick à partir du 01/07/2022.

Mr Muller Patrick partira à la retraite le 01/08/2022. Avec lui nous perdons un très bon élément dans notre service. Discret mais toujours présent quand on a besoin de lui.

Michel STOCKER



L'E.V.S devient GISELE

L'Espace de Vie Sociale créé en 2021 par le RESE se transforme en GISELE avec un logo et une identité graphique.

La mission de GISELE est de faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et la cohésion sociale, encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures déjà existantes et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale ; il doit permettre à chacun de s'impliquer dans la vie sociale de son village ou du territoire.

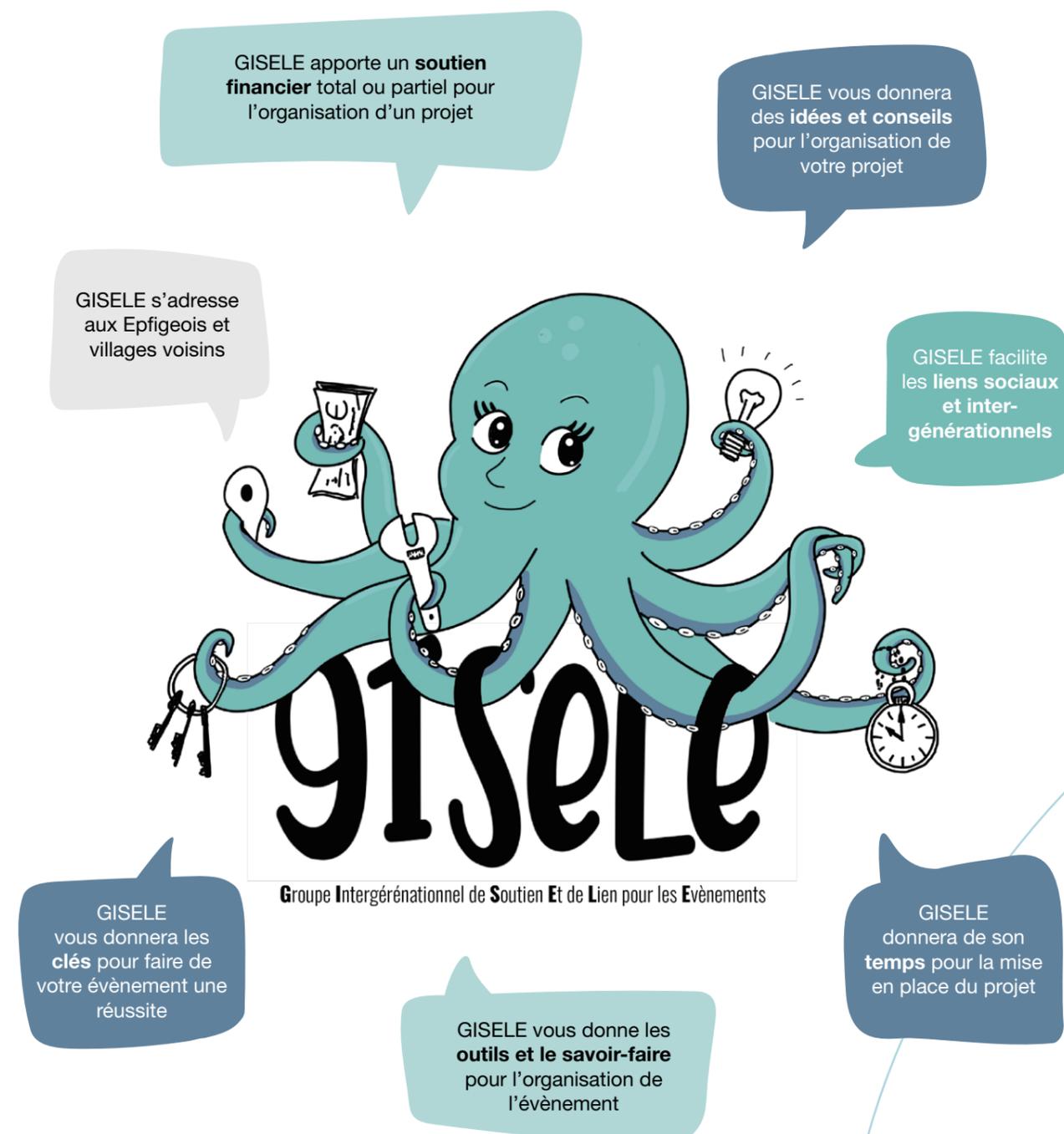
CHARTRE GISELE

1. L'Espace de Vie Sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes.
2. L'EVS est constitué de citoyens(nes) sans distinction d'âge, de conviction politique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou sociale.
3. L'EVS s'adresse aux Epfigeois et aux personnes venues de villages voisins.
4. L'EVS fait appel à la solidarité humaine dans le cadre d'un projet collectif. Il reste avant tout dans une dimension humaine qui permettra l'implication de personnes pour promouvoir des idées et initier des rencontres.
5. Il n'y a pas lieu de mettre en place une hiérarchie quelle qu'elle soit pour mesurer la valeur relative des idées proposées pour les projets. Cependant, le règlement de l'EVS est à respecter par tous.
6. Aucun membre du groupe ne s'engagera au-delà de ses compétences.
7. Les membres du groupe travaillant sur un projet commun s'accorderont cordialement sur les tâches à effectuer ainsi que le calendrier de la mise en place du projet.
8. Toute personne participant ponctuellement à un projet de l'EVS peut, à tout moment, s'engager dans un autre projet s'il le souhaite.
9. Tout membre s'engage, par ailleurs, à respecter les principes de courtoisie suivants :
10. Un groupe de travail, c'est d'abord une rencontre entre plusieurs personnes respectant la neutralité, la laïcité et la mixité
 - Permettre à chacun de rester digne ; reconnaître et respecter les singularités
 - Par politesse, répondre à toutes les invitations de réunion, même pour dire non
 - Un groupe de travail valide les décisions tous ensemble
 - Face au projet, apprécier les compétences de chacun et les limites
 - Adopter une attitude bienveillante
 - Être reconnaissant de ce que l'autre apporte au projet
11. Toute personne ne respectant pas la présente Charte ne sera pas soutenue dans son projet.

GISELE est régie par un comité de pilotage comprenant entre 6 et 10 personnes qui se réunit régulièrement pour analyser les projets proposés et les moyens de les mettre en place. Ce groupe de travail apporte conseils et savoir-faire, soutien financier, communication pour l'organisation de manifestations.

Projets pris en charge par GISELE : Epfig en lumières, soirées Anim'RESE, ateliers de sophrologie, conférence sur le soutien à la parentalité, Pétanque Electro, spectacle du magicien Adrien Wild, décorations de Noël,...

Isabelle LAGRANGE et CM



Nouvelles Activités

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LES ALLIÉES

Plusieurs générations de viticulteurs alsaciens se sont succédé dans les murs de la ferme viticole du 28 rue des Alliés, à Epfig. Les Drs Isabelle Allègre et Carole Marinot ont décidé de l'investir pour la transformer en une clinique vétérinaire à leur image, moderne et engagée. Elle a ouvert ses portes le 25 avril dernier.

Une clinique alsacienne

Plus de neuf mois de travaux ont été nécessaires pour retaper cette ferme viticole typique de la région. L'objectif était clair, offrir une nouvelle vie à la bâtisse, tout en respectant l'héritage architectural alsacien, cher aux deux vétérinaires. L'ossature de la ferme, faite de bois et de pierres, a été entièrement conservée.

Elle accueille désormais une structure en verre et en bois, comme un écho aux colombages de ses façades qui ont, de leur côté, toutes été restaurées. Un parking facile d'accès avec de nombreuses places de parking disponibles se situe à l'intérieur même de la cour.

Une clinique engagée pour le bien-être animal

Les deux vétérinaires souhaitent avant tout un lieu où les animaux comme leurs propriétaires se sentent bien.

Salles d'attentes différenciées pour les chiens et les chats, cour de promenade intérieure, cages en verre dotées de revêtement doux pour les hospitalisations, perchoirs aux murs pour les chats... Tout a été conçu pour limiter le stress des patients. Jusqu'à un petit salon spécial de visite, où les familles pourront passer un moment privilégié avec leurs animaux en convalescence.

Une clinique de proximité

Alsaciennes de sang et de cœur, Isabelle Allègre et Carole Marinot souhaitent créer un lieu implanté dans la vie locale. Au sein de leur clinique, elles prendront autant en charge les petits soins du quotidien que les pathologies plus complexes grâce à leurs compétences en chirurgie et médecine interne.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h30.

28, rue des Alliés - 67680 EPIFIG

03 90 56 27 93

contact@cliniqueveterinairelesalliees.fr

www.cliniqueveterinairelesalliees.fr



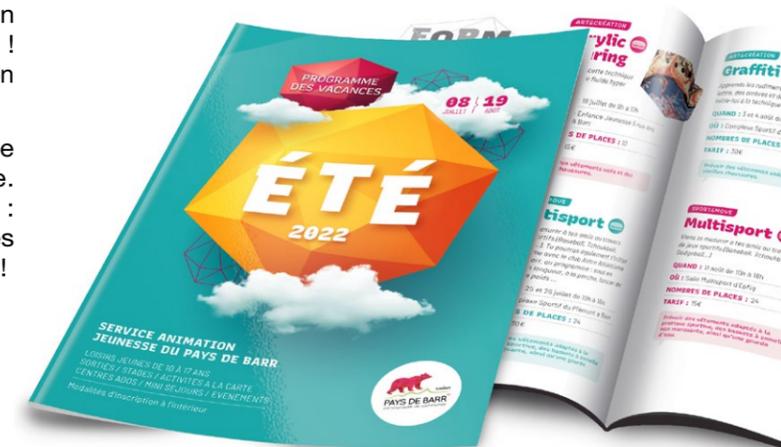
Programme des vacances

Le programme des activités du Service Animation Jeunesse du Pays de Barr pour cet été est arrivé ! Retrouvez l'ensemble des informations sur la version numérique du programme.

Sorties, stages, ateliers, sport, art, culture... Le SAJ vous propose des activités sur mesure. Activités à la carte, formules stages, mini séjours : l'occasion pour les ados d'acquérir de nouvelles compétences, créer du lien entre eux en s'amusant !

Vous pouvez le consulter à l'adresse :

https://www.paysdebarr.fr/vivre/sites/paysdebarr.fr/vivre/files/inline-files/a5_web_4.pdf



DELPHINE KREUTER ORTHOPHONISTE

Il y a quelques mois, Delphine Kreuter s'est installée dans le corps de ferme, au 18 rue des Acacias, pour ouvrir son cabinet d'orthophonie à Epfig. Diplômée il y a 15 ans, elle s'est spécialisée en logico-mathématique, gestion mentale et stratégie d'apprentissage. Elle donne aussi des cours à l'école d'orthophonie de Strasbourg depuis 6 ans.

Elle a exercé à Strasbourg Kronembourg pendant 15 ans avant de venir à Epfig.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 88 16 37 58 - 07 68 82 24 25 ou par mail orthophoniste.epfig@gmail.com sur prescription médicale.

Clap de fin...

Joëlle WENGER BOULANGERIE WENGER

Qui dit " activité " dit aussi " départ à la retraite ! "

Après 37 années au service des Epfigeois, Joëlle Wenger tire sa révérence et a baissé définitivement le rideau de sa boulangerie le 23 mars dernier. Durant toutes ces années, elle a servi les habitants d'Epfig mais aussi les villages alentours en proposant une belle gamme de pains, une multitude de viennoiseries et de la bonne pâtisserie " maison ".

Epfig ne peut se passer de boulangerie, (le rayon pain du Carrefour Contact ne pouvant répondre à l'ensemble de la population), la municipalité déploie toute son énergie afin de trouver rapidement une solution à ce manque. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude...



Bulles en bref

JUMELAGE "EPFIG et WELKENRAEDT"

Enfin !!!

Reporté à deux reprises en raison de la crise sanitaire, le 50ème anniversaire du jumelage entre nos deux villes sœurs : Epfig et Welkenraedt va finalement pouvoir se tenir cette année.

Par la force des choses, nous fêterons le 52ème anniversaire et l'événement sera greffé sur la fête des vins, comme lors des précédentes éditions.

La délégation Belge forte d'environ 150 personnes sera accueillie le vendredi 5 Août à la salle polyvalente en présence des familles hébergeant nos hôtes.

Le samedi 6, une escapade à l'écomusée



d'Ungersheim permettra à nos amis Belges de prendre connaissance de la richesse patrimoniale du bâti alsacien en toute convivialité. Le soir, lors de l'ouverture de la fête des vins, la cuvée 2019 vendangée en son temps par le conseil municipal d'Epfig et des représentants du conseil communal de Welkenraedt, dont le bourgmestre JL Nix et ses échevins, sera présentée et dégustée après trois ans de garde forcée dans les chais du domaine Daniel Michel.

Le **dimanche 7 Août, la cérémonie officielle** se tiendra place de la mairie et permettra de resserrer les liens d'amitié tissés depuis plus de cinquante ans entre nos deux communes.

EMBellifLORE - MAISONs FLEURIES

Le concours local du fleurissement se déroulera sur la période fin juillet et début du mois d'août 2022.

Des membres du Comité Embelliflore passeront dans les rues d'Epfig pour photographier chaque endroit fleuri et tous ces clichés seront présentés à un jury, fin du mois de janvier 2023, pour effectuer un classement.



La proclamation des résultats de ce concours ainsi que la remise des diplômes et des prix, se fera lors de l'Assemblée Générale de l'Association Embelliflore, **le vendredi 17 mars 2023 à 20h** dans la salle Notre Dame, rue de l'Eglise à EPFIG.

"MERCII" de continuer de fleurir vos maisons, jardins, gîtes et commerces pour la beauté de notre Commune.

ASSOCIATIONS CHERCHENT BÉNÉVOLES (suite)

Encore !!

Rassurez-vous, nous n'allons pas revenir avec le même article que dans les précédents bulletins. Mais c'est plutôt pour vous donner des nouvelles encourageantes de ces appels lancés qui ont trouvé écho parmi vous.

Quelques associations, pour leurs plus grandes satisfactions et soulagements, ont vu venir vers elles de nouvelles recrues motivées et, parmi elles, également des jeunes de surcroît.

Bravo à tous ceux qui donnent cet exemple à suivre et qui donneront très certainement encore envie à d'autres de venir grossir les rangs. C'est ce qu'espèrent toutes les autres associations en attente...



ALSACE RALLYE FESTIVAL (25 - 26 - 27 août 2022)

L'Alsace Rallye Festival a connu deux années d'annulation, à la suite de la crise sanitaire. Cette année, la manifestation revient les 25, 26 et 27 août et fera un passage à Bernardswiller.

L'Alsace Rallye Festival, c'est un événement sans recherche de performance, ni compétition : une épreuve non chronométrée, dont la priorité est donnée au spectacle. C'est le plaisir nostalgique de revoir des voitures de légende des années 60, 70 et 80, qui ont participé aux plus grandes épreuves de rallye. Pour proposer ce spectacle, l'esprit de cette manifestation nécessite d'être respecté : les voitures doivent rester dans leur livrée d'origine.



Ce festival, organisé par l'association Slowly Sideways France, accueille aussi bien des passionnés de rallye, que des personnes curieuses qui souhaitent découvrir le monde de l'automobile. Pour un tarif de 10 à 15 euros par personne, vous pourrez assister à un événement exceptionnel en France.

C'est autour d'un parcours de démonstration le samedi 27 août, entre 10h00 et 18h30, que vous pourrez vous retrouver à Epfig pour admirer ces voitures exceptionnelles.

Il sera possible pour les résidents d'Epfig d'acheter un billet auprès de la mairie, pour un total de 5 euros par place, valable sur le parcours de la commune.

Pour plus d'informations, retrouvez l'Alsace Rallye Festival sur son site internet : <https://alsace-rallye-festival.com> et sur ses réseaux sociaux **Facebook (Alsace Rallye Festival)** et **Instagram (alsacerallyefestival)**.

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

EPFIG est fière de mettre en avant ses associations, forces vives de la cité, évoluant dans tous les domaines (culturels, sportifs, sociaux,...)

Vous n'apparaissez pas encore sur l'un de nos supports de communication (site internet, application IntraMuros) ? vos coordonnées ont changé ? vous souhaitez annoncer une manifestation, des informations concernant la rentrée ? (inscriptions, date de reprise) ?

FAITES LE SAVOIR ! Contact : com@epfig.fr

SALON MON ECO VILLAGE (29-30 OCTOBRE 2022)

La première édition du salon **MON ECO VILLAGE** aura lieu à la Salle Polyvalente d'Epfig les **29 et 30 octobre 2022**.



MON ECO VILLAGE

UN SALON ETHIQUE ET RESPONSABLE

A travers les thématiques abordées, découvrez les astuces qui vous permettront de mieux consommer : alimentation, bien-être, mobilité, jardinage, tri et zéro déchet.

Rencontrez les exposants et participez aux tables rondes animées par nos partenaires locaux pour imaginer le village de demain. Rythmé par de nombreuses animations et ateliers, ce week-end promet d'être riche en découvertes.

Renseignements : **Emeline EGAS - 06 42 68 43 45**
Un événement gratuit organisé par Colibri Marketing

Accueil des Touristes

Tous les dimanches matin de 11h à 12 h, place de la Mairie, les touristes sont accueillis dans notre charmant village, à partir du 10 Juillet et jusqu'au 28 Août.

Un apéritif est offert par les viticulteurs d'Epfig accompagné par des spécialités concoctées par de vraies alsaciennes, en présence d'un couple du groupe folklorique d'Epfig.



Marché du Terroir

L'association ArTE (Arts et Traditions d'Epfig) organise son Marché du Terroir tous les dimanches soir, place de la mairie, du 10 Juillet jusqu'au 28 Août 2021 à partir de 18h. Comme les années précédentes, un barbecue sera mis à la disposition de tous pour partager un moment convivial.

Découverte du Sentier viticole

Par ailleurs, durant cette période, découverte du sentier viticole avec à la clé, une visite de cave. Rendez-vous est donné tous les lundis à 18h, place de la mairie.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Les pompiers : 18 ou 112
Police : 17
Samu : 15
Centre antipoison : 03 88 37 37 37
SDEA : 03 88 19 29 99
SOS MAINS : 03 88 14 42 57

LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h,
fermé le samedi
Permanence du maire :
le mercredi soir de 18h à 19h
tél : 03 88 85 50 08
mairie@epfig.fr - www.epfig.fr
facebook.com/epfig
IntraMuros (application mobile gratuite)

LA BIBLIOTHÈQUE « ESPACE ÉVASION »

2 rue des Écoles
Lundi : 19h30 à 20h30
Mercredi : 10h à 11h - 14h à 15h
Vend. : (hors vacances scolaires) 16h à 17h15
Responsable : Yolande Faehn 03 88 85 56 74

LA POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30
Le samedi de 9h à 10h30
tél : 03 88 57 34 66

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Perrine SALVAT 06 74 07 07 19
Dr Aurélie TRIQUENEAUX 06 66 41 11 85
12C rue des Alliés - tél : 03 88 85 91 48

Dr Laure VENDRAMINI

Place de la mairie
tél : 03 88 57 65 28 - docvendra@orange.fr

KINÉSITHÉRAPEUTES

Stefan KNUDSEN - Léa MEYER
Nicolas HAUSAUER - Paul ANTHONI
12 b rue des Alliés - 03 88 57 65 10

OSTÉOPATHE

Adrian GILLOTEAU
56 rue Finkwiller
Port : 06 13 57 19 75 ou doctolib

ORTHOPHONISTE

Delphine KREUTTER
18 rue des Acacias
tél : 03 88 16 37 58 - 07 68 82 24 25
orthophoniste.epfig@gmail.com

PSYCHOLOGUE - SEXOLOGUE

Maureen PRIOUL
56 rue Finkwiller
Port : 07 83 89 04 80 ou doctolib

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Antoine MESSMER
Dr Margot FUTSCH
Dr Maxence LAMOTTE
6 rue des Écoles - 03 88 57 80 80

CABINET D'INFIRMIERS

34 rue des Bergers - 03 88 85 59 08

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LES ALLIÉES

28, rue des Alliés - 03 90 56 27 93
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 19h. Samedi de 8h30 à 12h30
contact@cliniqueveterinairelesalliees.fr
www.cliniqueveterinairelesalliees.fr

PHARMACIE SAINT CÔME

4 rue des Alliés - 03 88 85 51 41
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h45 à 18h45. Samedi de 8h30 à 12h

PHARMACIE DE GARDE :

3237 ou www.pharma67.fr